

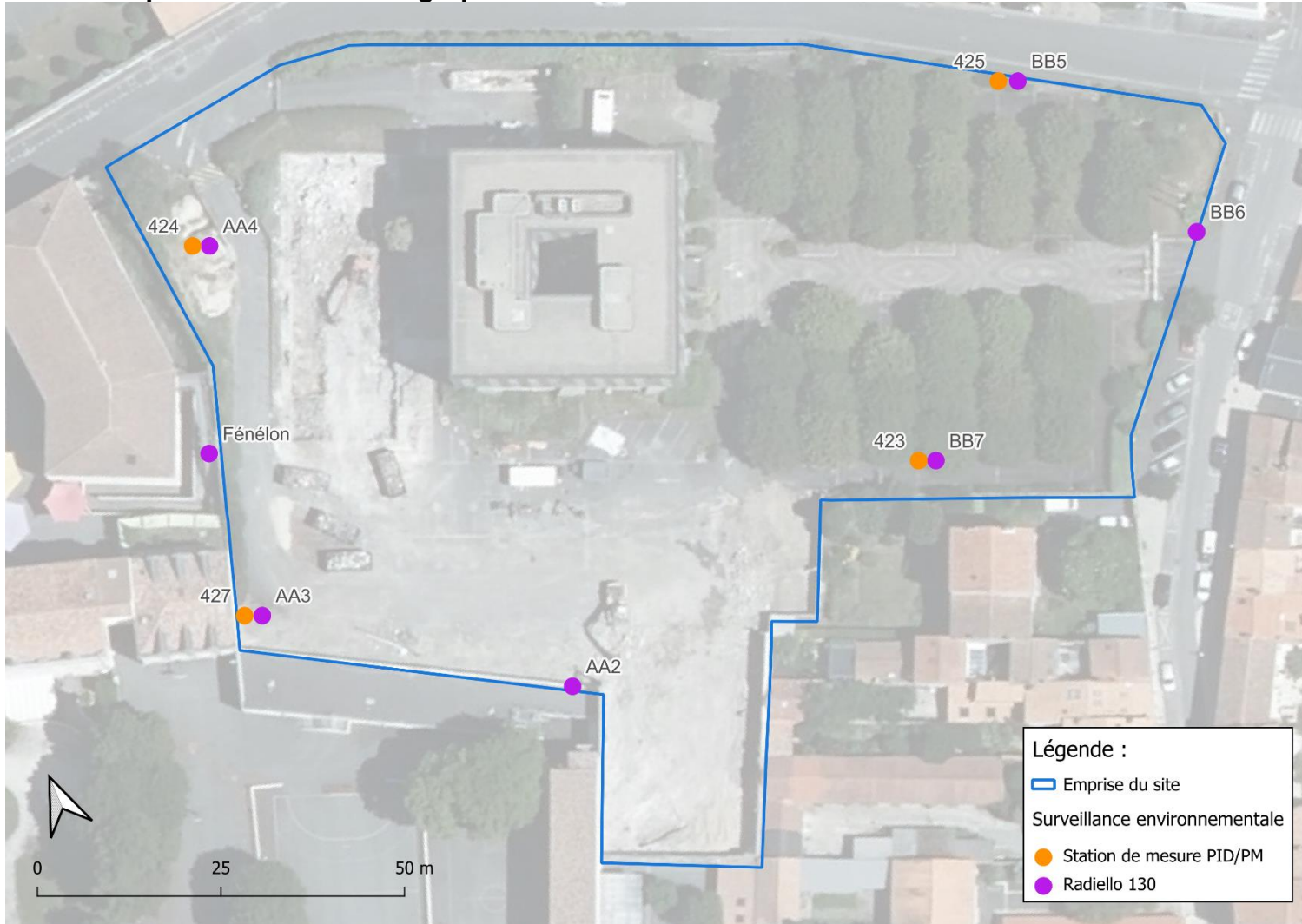
LA ROCHELLE - SPEED REHAB**CAHIER DE RESULTATS DES PRELEVEMENTS SUR SITE - DECEMBRE 2025****CAHIER DE RESULTATS**

VERSION	-	a	b
DOCUMENT	500137.02.01 - RN043		
DATE	16 janvier 2026		
ELABORATION	Léa Buisson		
VISA	Arnaud Lemmet		
COLLABORATION			
DISTRIBUTION			

Table des matières

1.	Plan de prélèvement et cartographie	3
2.	Prélèvements visant la caractérisation de l'air ambiant – Décembre 2025	4
2.1	Résultats des prélèvements sur radiello 130 du 28 novembre 2025 au 9 janvier 2026	4
2.2	Graphiques d'évolution des teneurs en particules fines au droit des stations en novembre 2025	10
2.2.1	Graphiques d'évolution des teneurs en PM2.5	11
2.2.2	Graphiques d'évolution des teneurs en PM10	12
2.3	Graphiques d'évolution des teneurs PID au droit des stations en novembre 2025	14

1. Plan de prélèvement et cartographie



Points de mesure sur radiello 130 et stations de mesure COV par PID et de particules fines PM2.5 et PM10

2. Prélèvements visant la caractérisation de l'air ambiant – Décembre 2025

2.1 Résultats des prélèvements sur radiello 130 du 28 novembre 2025 au 9 janvier 2026

Les radiellos 130 ont été mis en œuvre durant le chantier et après l'arrêt de chantier et sont représentatifs d'une durée d'exposition de l'ordre de 7 jours. À partir du 7 juillet 2025, correspondant au début de la seconde phase de chantier, le point AA1 a été supprimé au vu des contraintes engendrées par l'installation de la tente.

Particulièrement, le chantier est à l'arrêt depuis le 29 août 2025 et est en conséquence à l'arrêt durant la période concernée par la présente note.

A partir du 26 septembre 2025, un point de mesure hors site a été ajouté au droit de l'établissement Fénélon, en doublon avec un support de mesure du même type installé par ISPIRA (prestataire de l'établissement scolaire). Ce nouveau point de mesure a pour objectif dans un premier temps d'assurer la surveillance du risque sanitaire au plus proche des populations sensibles. Dans un second temps, de pouvoir comparer les résultats et renforcer la certitude des conclusions issues de ces mesures.

Les radiellos, posés le 19 décembre 2025, n'ont pas pu être changés avant le 9 janvier en conséquence des vacances de Noël. Les résultats sont présentés uniquement à titre indicatif au vu de la durée de prélèvement inadéquate et ne sont pas interprétés.

Les résultats des radiellos 130 ont permis les constats suivants :

- Le naphtalène n'est quantifié sur aucun point de prélèvement sur la période concernée par le présent cahier ;
- L'ethylbenzène est quantifié uniquement au droit du point BB6 du 28 novembre au 9 décembre 2025 à une teneur non significative de $0,19 \mu\text{g}/\text{m}^3$;
- Le benzène n'est pas quantifié ou à des teneurs non significatives proches de la limite de quantification du laboratoire comme suit :
 - Du 28 novembre au 9 décembre, au droit de tous les points, à des teneurs comprises entre $0,36$ et $0,55 \mu\text{g}/\text{m}^3$;
 - Du 12 au 19 décembre, au droit de l'ensemble des points du site, à des teneurs non significatives comprises entre $0,43$ et $0,56 \mu\text{g}/\text{m}^3$.
- Le toluène est quantifié sur l'ensemble des points de mesures du 28 novembre au 19 décembre, à des teneurs non significatives comprises entre $0,47$ et $0,94 \mu\text{g}/\text{m}^3$;
- Les xylènes ne sont pas quantifiés ou à des teneurs non significatives proches de la limite de quantification du laboratoire comme suit :

- Du 28 novembre au 9 décembre, au droit de l'ensemble des points de mesure, à des teneurs comprises entre 0,27 et 0,69 $\mu\text{g}/\text{m}^3$;
 - Du 9 au 12 décembre, au droit des points BB5 et BB6, à une teneur de 0,66 $\mu\text{g}/\text{m}^3$;
 - Du 12 au 19 décembre, au droit de l'ensemble des points, à des teneurs comprises entre 0,35 et 0,72 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.
- Les hydrocarbures aromatiques et aliphatiques n'ont jamais été quantifiés du 28 novembre 2025 au 9 janvier 2026.

En somme, les analyses réalisées sur l'air ambiant témoignent de l'absence d'impact. De plus, en l'absence d'activité du chantier, les quantifications, à un niveau très faibles, ne sont pas imputables à celui-ci.

			28/11 au 9/12							
			AA2	AA3	AA4	BB5	BB6	BB7	Fenelon	BT
Date début de prélèvement			28/11/25	28/11/25	28/11/25	28/11/25	28/11/25	28/11/25	28/11/25	-
Date de fin de prélèvement			09/12/25	09/12/25	09/12/25	09/12/25	09/12/25	09/12/25	09/12/25	
Temps d'échantillonnage (min)			15840	15840	15840	15840	15840	15840	15840	
Paramètres	Coefficient de diffusion									
		µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/éch
CAV-BTEX	Benzène	0,08	0,39	0,36	0,39	0,39	0,55	0,36	0,36	<0,2
	Toluène	0,074	0,51	0,51	0,51	0,55	0,94	0,51	0,47	<0,1
	Ethylbenzène	0,068	<0,19	<0,19	<0,19	<0,19	0,19	<0,19	<0,19	<0,2
	o-Xylène	0,065	0,15	0,15	0,15	0,15	0,19	<0,1	<0,1	<0,1
	m-. p-Xylène	0,07	0,32	0,32	0,32	0,32	0,50	0,32	0,27	<0,2
	Xylène	-	0,46	0,46	0,46	0,46	0,69	0,32	0,27	<0,3
	BTEX totaux	-	1,37	1,33	1,37	1,41	2,37	1,18	1,09	<0,8
HAP	Naphtalène	0,025	<0,63	<0,63	<0,63	<0,63	<0,63	<0,63	<0,63	<0,25
Hydrocarbures totaux	fraction aromat. >C6-C7	0,08	<19,73	<19,73	<19,73	<19,73	<19,73	<19,73	<19,73	<25
	fraction aromat. >C7-C8	0,074	<21,33	<21,33	<21,33	<21,33	<21,33	<21,33	<21,33	<25
	fraction aromat. >C8-C10	0,05	<16,41	<16,41	<16,41	<16,41	<16,41	<16,41	<16,41	<13
	fraction aromat. >C10-C12	0,025	<25,25	<25,25	<25,25	<25,25	<25,25	<25,25	<25,25	<10
	fraction aromat. >C12-C16	-	-	-	-	-	-	-	-	<17
	fraction aliphat. >C5-C6	0,066	<9,57	<9,57	<9,57	<9,57	<9,57	<9,57	<9,57	<10
	fraction aliphat. >C6-C8	0,053	<20,25	<20,25	<20,25	<20,25	<20,25	<20,25	<20,25	<17
	fraction aliphat. >C8-C10	0,043	<9,54	<9,54	<9,54	<9,54	<9,54	<9,54	<9,54	<6,5
	fraction aliphat. >C10-C12	0,008	<94,7	<94,7	<94,7	<94,7	<94,7	<94,7	<94,7	<12
fraction aliphat. >C12-C16	0,008	<252,53	<252,53	<252,53	<252,53	<252,53	<252,53	<252,53	<32	

			9/12 au 12/12							
			AA2	AA3	AA4	BB5	BB6	BB7	Fenelon	BT
Date début de prélèvement			09/12/25	09/12/25	09/12/25	09/12/25	09/12/25	09/12/25	09/12/25	-
Date de fin de prélèvement			12/12/25	12/12/25	12/12/25	12/12/25	12/12/25	12/12/25	12/12/25	
Temps d'échantillonnage (min)			4320	4320	4320	4320	4320	4320	4320	
Paramètres	Coefficient de diffusion									
			µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3
CAV-BTEX	Benzène	0,08	<0,58	<0,58	<0,58	<0,58	<0,58	<0,58	<0,58	<0,2
	Toluène	0,074	0,78	0,78	0,78	0,94	0,94	0,94	0,78	<0,1
	Ethylbenzène	0,068	<0,68	<0,68	<0,68	<0,68	<0,68	<0,68	<0,68	<0,2
	o-Xylène	0,065	<0,36	<0,36	<0,36	<0,36	<0,36	<0,36	<0,36	<0,1
	m-. p-Xylène	0,07	<0,66	<0,66	<0,66	0,66	0,66	<0,66	<0,66	<0,2
	Xylène	-	<1,02	<1,02	<1,02	0,66	0,66	<1,02	<1,02	<0,3
	BTEX totaux	-	0,78	0,78	0,78	1,60	1,60	0,94	0,78	<0,8
HAP	Naphtalène	0,025	<2,31	<2,31	<2,31	<2,31	<2,31	<2,31	<2,31	<0,25
Hydrocarbures totaux	fraction aromat. >C6-C7	0,08	<72,34	<72,34	<72,34	<72,34	<72,34	<72,34	<72,34	<25
	fraction aromat. >C7-C8	0,074	<78,2	<78,2	<78,2	<78,2	<78,2	<78,2	<78,2	<25
	fraction aromat. >C8-C10	0,05	<60,19	<60,19	<60,19	<60,19	<60,19	<60,19	<60,19	<13
	fraction aromat. >C10-C12	0,025	<92,59	<92,59	<92,59	<92,59	<92,59	<92,59	<92,59	<10
	fraction aromat. >C12-C16	-	-	-	-	-	-	-	-	<17
	fraction aliphat. >C5-C6	0,066	<35,07	<35,07	<35,07	<35,07	<35,07	<35,07	<35,07	<10
	fraction aliphat. >C6-C8	0,053	<74,25	<74,25	<74,25	<74,25	<74,25	<74,25	<74,25	<17
	fraction aliphat. >C8-C10	0,043	<34,99	<34,99	<34,99	<34,99	<34,99	<34,99	<34,99	<6,5
	fraction aliphat. >C10-C12	0,008	<347,22	<347,22	<347,22	<347,22	<347,22	<347,22	<347,22	<12
fraction aliphat. >C12-C16	0,008	<925,93	<925,93	<925,93	<925,93	<925,93	<925,93	<925,93	<32	

			12/12 au 19/12							
			AA2	AA3	AA4	BB5	BB6	BB7	Fenelon	BT
Date début de prélèvement			12/12/25	12/12/25	12/12/25	12/12/25	12/12/25	12/12/25	12/12/25	-
Date de fin de prélèvement			19/12/25	19/12/25	19/12/25	19/12/25	19/12/25	19/12/25	19/12/25	
Temps d'échantillonnage (min)			10080	10080	10080	10080	10080	10080	10080	
Paramètres	Coefficient de diffusion									
			µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3
CAV-BTEX	Benzène	0,08	0,43	0,43	0,56	0,50	0,43	0,50	0,50	<0,2
	Toluène	0,074	0,67	0,67	0,80	0,80	0,87	0,74	0,74	<0,1
	Ethylbenzène	0,068	<0,29	<0,29	<0,29	<0,29	<0,29	<0,29	<0,29	<0,29
	o-Xylène	0,065	<0,15	<0,15	0,23	<0,15	0,23	<0,15	<0,15	<0,1
	m-. p-Xylène	0,07	0,43	0,43	0,43	0,43	0,50	0,43	0,35	<0,2
	Xylène	-	0,43	0,43	0,65	0,43	0,72	0,43	0,35	<0,3
	BTEX totaux	-	1,53	1,53	2,02	1,73	2,03	1,66	1,59	<0,8
HAP	Naphtalène	0,025	<0,99	<0,99	<0,99	<0,99	<0,99	<0,99	<0,99	<0,25
Hydrocarbures totaux	fraction aromat. >C6-C7	0,08	<31	<31	<31	<31	<31	<31	<31	<25
	fraction aromat. >C7-C8	0,074	<33,52	<33,52	<33,52	<33,52	<33,52	<33,52	<33,52	<25
	fraction aromat. >C8-C10	0,05	<25,79	<25,79	<25,79	<25,79	<25,79	<25,79	<25,79	<13
	fraction aromat. >C10-C12	0,025	<39,68	<39,68	<39,68	<39,68	<39,68	<39,68	<39,68	<10
	fraction aromat. >C12-C16	-	-	-	-	-	-	-	-	<17
	fraction aliphat. >C5-C6	0,066	<15,03	<15,03	<15,03	<15,03	<15,03	<15,03	<15,03	<10
	fraction aliphat. >C6-C8	0,053	<31,82	<31,82	<31,82	<31,82	<31,82	<31,82	<31,82	<17
	fraction aliphat. >C8-C10	0,043	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<6,5
	fraction aliphat. >C10-C12	0,008	<148,81	<148,81	<148,81	<148,81	<148,81	<148,81	<148,81	<12
fraction aliphat. >C12-C16	0,008	<396,83	<396,83	<396,83	<396,83	<396,83	<396,83	<396,83	<32	

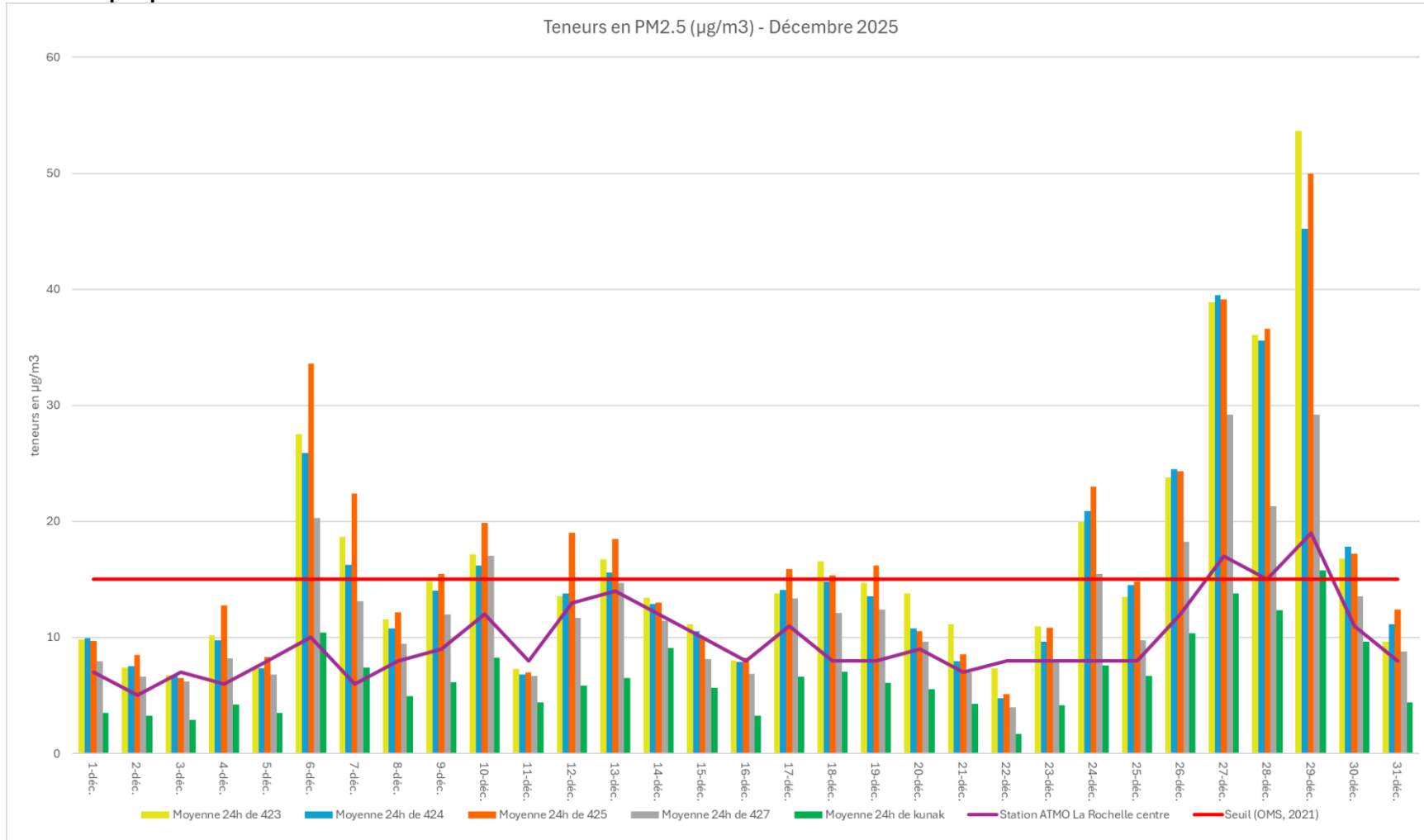
			19/12 au 09/01							
			AA2	AA3	AA4	BB5	BB6	BB7	Fenelon	BT
Date début de prélèvement			19/12/25	19/12/25	19/12/25	19/12/25	19/12/25	19/12/25	19/12/25	
Date de fin de prélèvement			09/01/26	09/01/26	09/01/26	09/01/26	09/01/26	09/01/26	09/01/26	
Temps d'échantillonnage (min)			30240	30240	30240	30240	30240	30240	30240	-
Paramètres		Coefficient de diffusion	Résultats présentés à titre indicatif							
			µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/éch
CAV-BTEX	Benzène	0,08	09/	0,62	0,66	0,66	0,66	0,62	0,62	<0,20
	Toluène	0,074	<0,04	0,45	0,49	0,58	0,58	0,49	0,49	<0,10
	Ethylbenzène	0,068	<0,1	<0,1	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	<0,2
	o-Xylène	0,065	<0,05	0,08	0,08	0,10	0,10	0,10	0,08	<0,10
	m-, p-Xylène	0,07	<0,09	0,19	0,21	0,24	0,24	0,21	0,19	<0,2
	Xylène	-	<0,14	0,27	0,29	0,34	0,34	0,31	0,27	<0,30
	BTEX totaux	-	-	1,33	1,54	1,68	1,68	1,52	1,38	<0,80
HAP	Naphtalène	0,025	<0,33	<0,33	<0,33	<0,33	<0,33	<0,33	<0,33	<0,25
Hydrocarbures totaux	fraction aromat. >C6-C7	0,08	<10,33	<10,33	<10,33	<10,33	<10,33	<10,33	<10,33	<25
	fraction aromat. >C7-C8	0,074	<11,17	<11,17	<11,17	<11,17	<11,17	<11,17	<11,17	<25
	fraction aromat. >C8-C10	0,05	<8,6	<8,6	<8,6	<8,6	<8,6	<8,6	<8,6	<13
	fraction aromat. >C10-C12	0,025	<13,23	<13,23	<13,23	<13,23	<13,23	<13,23	<13,23	<10
	fraction aromat. >C12-C16	-	-	-	-	-	-	-	-	<17
	fraction aliphat. >C5-C6	0,066	<5,01	<5,01	<5,01	<5,01	<5,01	<5,01	<5,01	<10
	fraction aliphat. >C6-C8	0,053	<10,61	<10,61	<10,61	<10,61	<10,61	<10,61	<10,61	<17
	fraction aliphat. >C8-C10	0,043	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<6,5
	fraction aliphat. >C10-C12	0,008	<49,6	<49,6	<49,6	<49,6	<49,6	<49,6	<49,6	<12
fraction aliphat. >C12-C16	0,008	<132,28	<132,28	<132,28	<132,28	<132,28	<132,28	<132,28	<32	



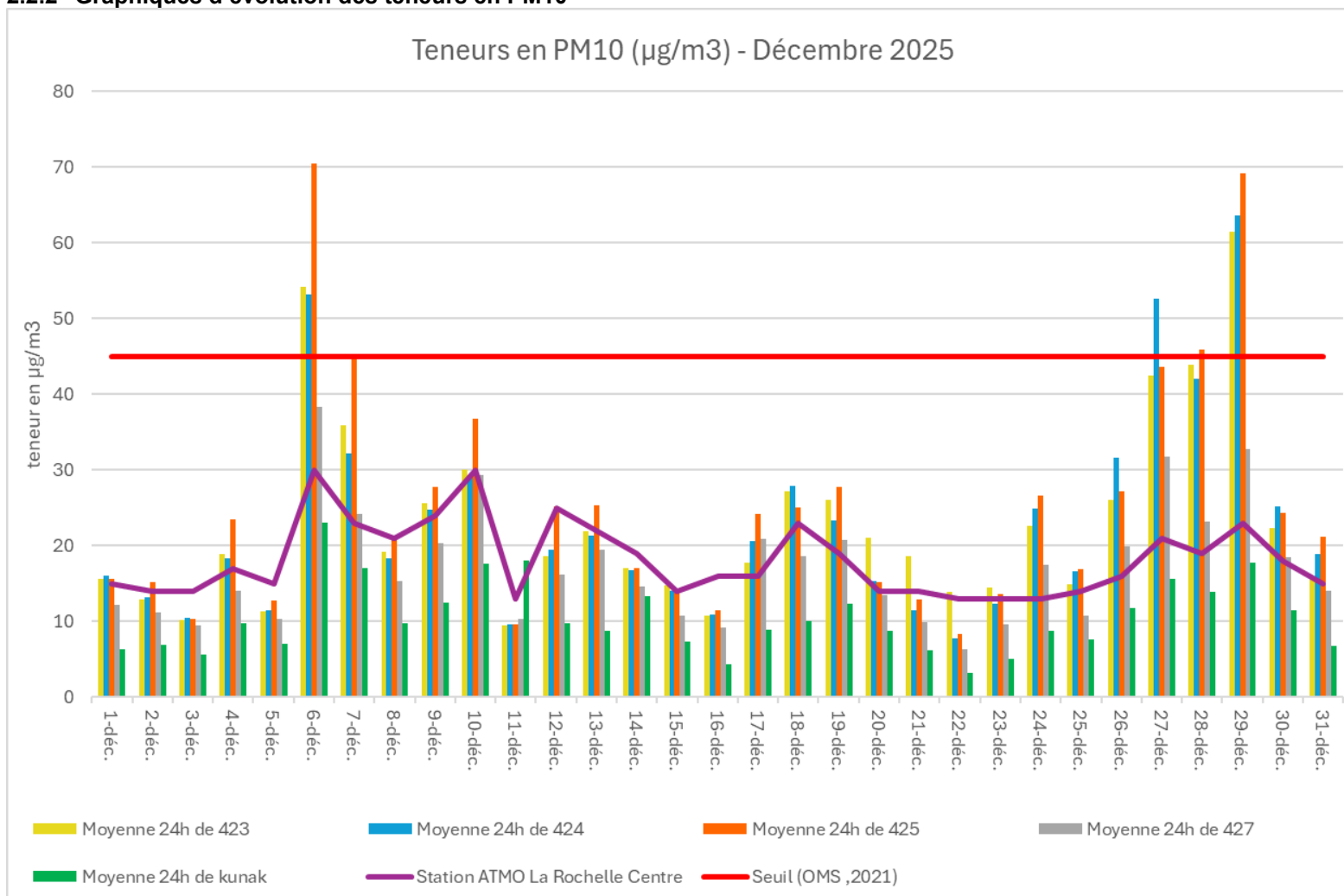
2.2 Graphiques d'évolution des teneurs en particules fines au droit des stations en décembre 2025

Les données de la station ATMO de La Rochelle – Centre situé Place de Verdun, soit à environ 400 m du site, sont reportées sur les graphiques suivants.

2.2.1 Graphiques d'évolution des teneurs en PM2.5



2.2.2 Graphiques d'évolution des teneurs en PM10



Évolution des teneurs en PM2.5 et PM10 au droit des 5 stations de mesure – Décembre 2025

Au droit des 5 stations de mesure, il est observé :

- Pour les PM2.5, en moyenne sur 24h, des teneurs régulièrement supérieures à la valeur de référence (OMS, PM2.5 - 15 µg/m³), avec :
 - Les 6, 7, 9 et 10 décembre, des dépassements des teneurs en PM2.5 sont relevés au droit des balises Ecomesure, parfois uniquement sur la 425 (9 décembre). Ces dépassements sont en corrélation avec des vents violents observés à l'échelle de la ville qui ont également impactés la qualité générale de l'air ambiant ;
 - Les 12, 13, 17, 18 et 19 décembre, des dépassements en PM2.5 sont observés en lien avec une dégradation de l'air de la ville de La Rochelle ;
 - Le 24 et du 26 au 30 décembre, des dépassements importants sur les balises Ecomesure sont relevés. Ceux-ci sont liés à des conditions météorologiques dégradées, avec des rafales de vent soutenues observés. Ces conditions particulières ont également impacté l'air de la ville avec des dépassements du seuil de l'OMS également relevés au droit de la station ATMO du 27 au 29 décembre.
- Pour les PM10, un comportement similaire aux teneurs en PM2.5 est observé avec cependant, seulement 4 dépassements (6, 27, 28 et 29 décembre) de la valeur de référence recommandée par l'OMS (45 µg/m³) relevés durant le mois de décembre.

Pour conclure, plusieurs dépassements ont été observés durant le mois de décembre. Ceux-ci étaient systématiquement liés à des conditions météorologiques particulières et/ou à une dégradation générale de l'air de la ville de La Rochelle, et tenant compte de l'absence d'activité sur site, non imputables au chantier.

2.3 Graphiques d'évolution des teneurs PID au droit des stations en décembre 2025

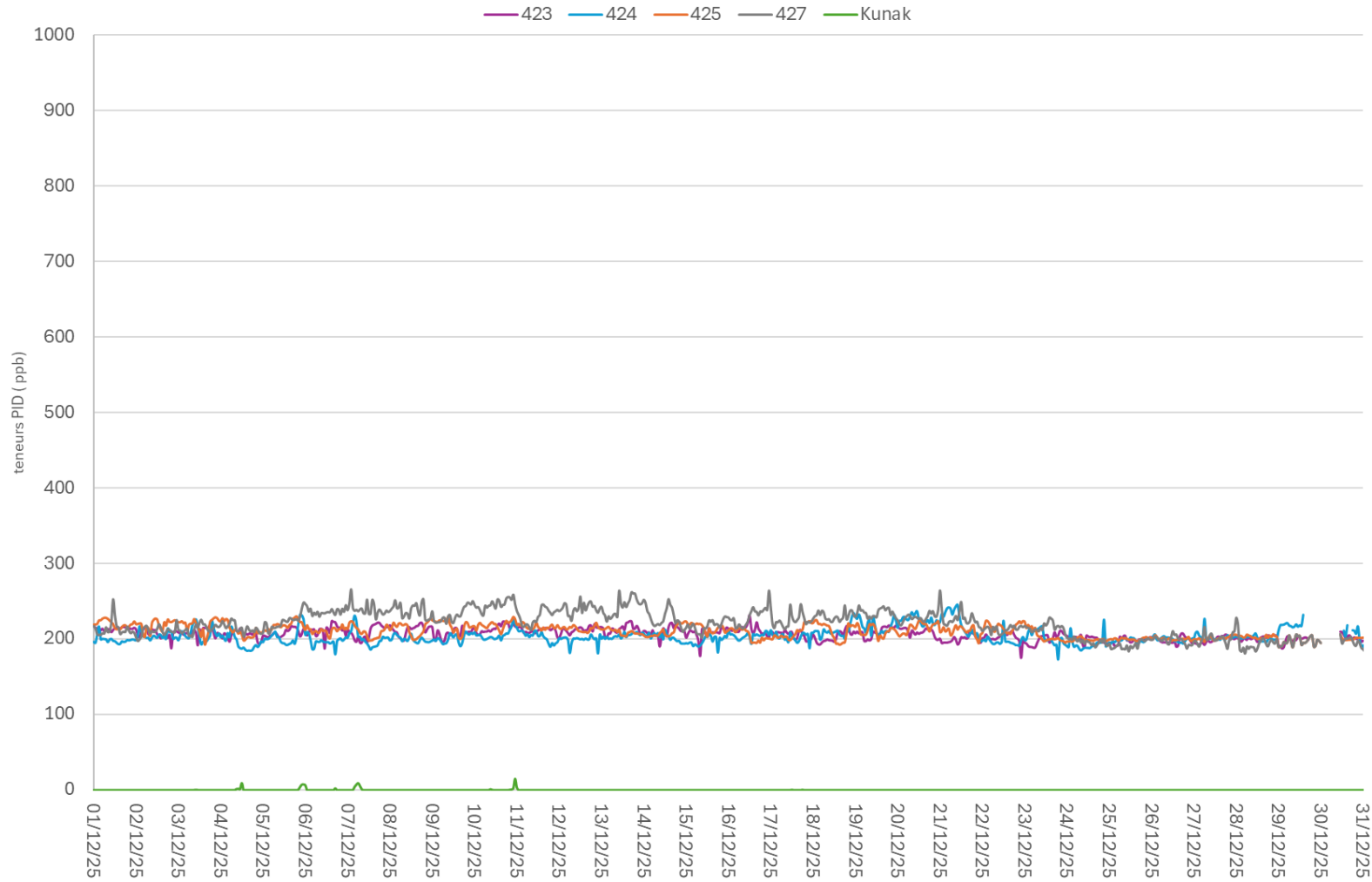
En décembre 2025, au droit des stations Ecomesure, les teneurs PID sont très stables variant constamment autour de 200 ppb.

Au droit de la station Kunak, situé au droit de l'établissement Fénelon (hors site), très peu de variations sont observées et celles-ci sont proches de 0.

L'absence de variation des teneurs en COV permet de conclure en l'absence d'impact en provenance du chantier.

Une coupure de courant survenue la nuit du 29 au 30 décembre a entraîné une brève absence de données (non visible sur les données en poussières, elles moyennées sur 24h).

Teneurs en COV (ppb) - Décembre 2025



Évolution des teneurs en COV au droit des 5 stations de mesure sur site – Décembre 2025